

PERMIS DE BRÛLAGE

SERVICE INCENDIE CONSERNÉ : MRC de la Mitis

VILLE OU MUNICIPALITÉ :	Sainte-Flavie
NOM:	M. Yves Bélanger
ADRESSE:	810 de la mer
	Sainte-Flavie
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :	418-775-3788
PERSONNE RESPONSABLE :	M. Yves Bélanger
TYPE DE FEU:	Branches 2.5 m haut par 2.5 m diamètre 12 m
	dégagement*
PERMIS DONNÉ PAR :	Vincent Dubé
PERMIS DÉBUTANT LE	06 octobre 2016 de 7h00 à 17h00
(DATE ET HEURE):	
PERMIS SE TERMINANT LE (DATE ET HEURE):	20 octobre 2016 de 7h00 à 17h00

^{*}Ce sont les dispositions pour les brûlages industriels de la SOPFEU.

- Il est important d'allumer par vent faible -20km/hr;
- Se référer à l'indice d'inflammabilité de notre région au <u>www.sopfeu.qc.ca</u> avant d'allumer. Il faut que ce soit bas ou modéré ;
- Le feu doit être surveillé par un adulte en permanence ;
- Assurez-vous qu'il soit bien éteint en fin de journée.